

COMMUNIQUÉ CFTC FINANCES

RÉUNION D'INFORMATION DU 03 SEPTEMBRE 2021 : CRISE SANITAIRE, CONSÉQUENCES À BERCY

Une réunion d'information pour faire le point sur la situation sanitaire et ses impacts sur la vie des agents du Ministère a eu lieu aujourd'hui 3 septembre, présidée par la Secrétaire Générale de Bercy Mme Barbat-Layani.

La SG a indiqué que la rentrée est marquée par un retour progressif à la normale et par la mise en place du TT pérenne, bien que la crise sanitaire continue.

Points confirmés durant le mois d'août :

- Obligation vaccinale pour certaines catégories d'agents du Ministère : personnels de santé du SG de Bercy (médecins de prévention, infirmières, secrétaires travaillant dans les centres de santé), personnels DGFIP travaillant dans les trésoreries hospitalières.
- Passe sanitaire : les agents travaillant dans les administrations recevant du public n'ont pas l'obligation de fournir ce passe. Les agents exerçant des contrôles dans des endroits normalement soumis à présentation d'un passe sanitaire, non plus.
- La restauration collective n'est pas concernée par l'obligation de contrôle du passe sanitaire.

Remarques des fédérations syndicales :

- Situation des personnels de Guadeloupe et de Polynésie : quelles mesures ?
- Accès à la vaccination pour les agents du ministère. Combien d'agents sont actuellement vaccinés ?
- Sur certains sites, des pressions sont exercées sur les agents vulnérables pour leur retour en présentiel. Où en est-on pour ces agents ?
- La probabilité de fermeture de classes se précise sur plusieurs régions de métropole où le taux d'incidence du virus est fort. Quelles possibilités, si cela survient, pour les agents qui auront à garder leurs enfants ?
- Conditions d'exercice du droit syndical dans la période : demande d'une note de cadrage.

Réponses de la Secrétaire Générale :

- Outre-mer : la situation est différente d'un territoire à l'autre non seulement en termes sanitaires mais aussi en termes juridiques. Dans certains territoires le taux de vaccination est très faible et la pression hospitalière forte. Une fiche détaillée sur l'outre-mer sera adressée aux fédérations ;

- Bercy va continuer à faire beaucoup de communication sur les gestes-barrière. Nous devons être exemplaires dans ce domaine. Une fiche va être diffusée concernant le passe sanitaire ;
- Télétravail : l'indemnisation des télétravailleurs commence dès septembre. Nous sommes dans une période transitoire. Les directions sont invitées à dialoguer avec les agents, à éviter les tensions dans les collectifs de travail. Septembre est une période intermédiaire : dépôt des demandes des agents sur le régime pérenne et décisions des hiérarchies ;
- Agents vulnérables : nous attendons des précisions de la DGAFP concernant le régime d'ASA ;
- Obligation vaccinale : la DGFIP est principalement concernée (1500 agents travaillant dans les trésoreries hospitalières). L'échéance est au 15 septembre. On espère que le nombre de cas de suspensions sera très limité. Le dialogue sera privilégié ;
- Les masques FFP2 ne sont pas obligatoires pour les agents recevant du public ;
- Un cadrage spécifique sera rédigé pour l'exercice du droit syndical, concernant notamment les jauges et l'obligation ou non du passe (AG, congrès, séminaires, réunions, etc). Il y a une marge d'interprétation.

LA CFTC RESTE ATTENTIVE A L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE ET SOCIALE ET À SES IMPACTS POUR LES AGENTS DE NOTRE MINISTÈRE.

PRESSE CFTC : CONTACT

Mail : federation.cftcfinances@gmail.com